

L'[AGENCE FRANCAISE POUR LA BIODIVERSITE](#) vient de donner un avis favorable au projet éolien en mer au large de Dieppe et du Tréport, avec 27 pour, 7 contre et 4 abstentions. Le député de la Somme Emmanuel Maquet a ainsi exprimé sa colère pour les marins pêcheurs du Tréport et de la Baie de Somme, qui seront privés d'une des zones de pêche les plus poissonneuses du littoral. Le projet de 62 éoliennes avait en effet reçu un avis défavorable du Conseil de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la côte d'Opale. La mise en service est prévue pour 2021.